ART. 41 N° II-2831

## ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

| Commission   |  |
|--------------|--|
| Gouvernement |  |

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º II-2831

présenté par M. Charles de Courson et M. Clément

-----

## **ARTICLE 41**

À l'alinéa 1, après le mot :

« publics »,

insérer les mots:

«, à l'exception des membres du Gouvernement, ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par opposition à l'amendement n°2829, l'objet de cet amendement est de préciser que les membres du Gouvernement sont explicitement exclus de la réforme du régime de responsabilité des gestionnaires publics.